

Prolongation centrales nucléaires : une occasion manquée

Bruxelles, le 13 octobre 2009. La décision de prolonger la vie des centrales nucléaires aurait pu offrir bon nombre d'opportunités. Le gouvernement fédéral passe aujourd'hui à côté d'une occasion unique de faire baisser les prix pour les particuliers ET les consommateurs industriels et de financer le parc éolien offshore d'une manière alternative. Febeliec, la fédération des gros consommateurs industriels, regrette également que l'accord ne contribue en aucun cas à un meilleur fonctionnement du marché belge de l'énergie. .

Febeliec appelle le gouvernement à prendre, dans les semaines à venir, des mesures pour aboutir à un fonctionnement du marché plus concurrentiel et à une amélioration du pouvoir d'achat des citoyens et de la compétitivité de l'industrie par le biais de prix de l'énergie plus bas et compétitifs dans notre pays :

- utiliser une part des recettes de la rente nucléaire pour remplacer la redevance offshore, qui pèse aujourd'hui, sans aucune limite, sur le prix de l'électricité pour tous les consommateurs;
- en concertation avec la CREG, les gouvernements et les régulateurs français, néerlandais, allemand et luxembourgeois, prendre les mesures requises et si nécessaire drastiques afin d'arriver à une réelle concurrence entre les producteurs et les fournisseurs sur les marchés de l'électricité et du gaz naturel d'Europe Centrale et de l'Ouest;
- consolider le rôle et les compétences de la CREG pour aboutir à des tarifs transparents et non discriminatoires, et à un monitoring efficace des marchés ;
- réduire progressivement l'impact des mesures gouvernementales qui gonflent le coût de l'électricité et du gaz (cotisation fédérale, redevance offshore, systèmes de certificats dans les régions, ...), afin de ne pas écraser dans l'œuf la reprise économique naissante dans l'industrie. Pour bon nombre d'entreprises industrielles, les coûts énergétiques sont d'une importance cruciale lors du choix des installations de production qui seront redémarrées en premier ;
- dans l'attente d'un fonctionnement du marché compétitif, prendre des mesures transitoires en vue de prix compétitifs pour tous les consommateurs, ceci à l'instar entre autres de la France ;
- améliorer le climat d'investissement pour des infrastructures de transport de gaz naturel et d'électricité et pour des nouvelles unités de production d'électricité.

Febeliec reste à la disposition du gouvernement pour formuler des propositions concrètes.

Contact: Peter Claes, Tél. +32 496-59 36 20, info@febeliec.be.